Intra CL

Public

1 groupe de formateurs + responsable des formateurs

Modalités pratiques

Suite des 9-10 avril
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

JOUBERT Dominique

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2019- Formation et accompagnement de formateurs - J3-J4 - CAF 33

MAJ : Mardi 17 novembre 2026

Contenu

PROGRAMME

« Formation et Accompagnement des formateurs »

Intervenant **: Dominique JOUBERT**

Public : 6 formateurs dont 2 nouveaux formateurs et d'une adjointe, Valérie Destouesse, Responsable des formateurs et de la Responsable du service Formation : Céline Beyly

Durée – Dates **: 4 jours**

- **Module de démarrage -** Jour 1-2 : **les 9-10 avril 2019**
- 1 jour, le **19 septembre 2019** ==> J3 pour 6 formateurs + Valérie
- 1 jour, le **15 octobre 2019** ==> J4 pour 6 formateurs + Valérie

Horaires : La formation se déroulera de 9 h à 17h soit 7h de formation par jour

Lieu : **BORDEAUX,** Caf de la Gironde - Rue du Docteur Gabriel Péry - 33078 Bordeaux Cedex

Contexte de la mission et public

L'action s'inscrit dans le cadre de la création de l'école de formation interne à partir de Janvier 2019, et en complément :

- de l'action d'accompagnement interne du service formation dans le cadre de la création de l'école de formation interne,

- des formations de formateurs suivies par les formateurs de l'équipe.

L'action de formation et d'accompagnement proposée vise à développer, faire évoluer et homogénéiser les compétences au sein du service formation, et particulièrement auprès des formateurs permanents du pôle formation.

Les formateurs occasionnels, les tuteurs pourront être intégrés au dispositif en fonction des thématiques abordés et de leurs besoins.

Les formateurs internes du pôle formation seront amenés à intervenir sur :

- Formation initiale (CCD/CQP CSA et GCA)
- Relance (absence>3 mois)
- Perfectionnement métiers
- Nouvelles prestations
- Formations travailleurs sociaux
- Réformes prestations
- Ateliers de pratiques

L'équipe sera constituée de 6 formateurs dont 2 nouveaux formateurs et d'une adjointe, Valérie Destouesse, Responsable des formateurs.
Responsable du service Formation : Céline Beyly

Objectifs

Les champs de compétences visées par cette action :

- Analyse des besoins et des demandes de formation.
- Ingénierie des actions de formation
- Animation des actions de formation
- Analyse et évaluation des dispositifs de formation.

Elle vise à :

- professionnaliser et renforcer les compétences de l'équipe des formateurs dans tous les domaines d'activité des formateurs : analyse des besoins, cahier des charges, évaluation, conception, animation de formation et de dispositifs de développement des compétences
- faciliter l'intégration et la mise en application concrète des outils et méthodes abordées pendant les journées de formation des formateurs.

Elle permet de contribuer :

- à la valorisation du rôle de formateur et de sa contribution dans le développement de compétences et de pratiques nouvelles sur le terrain.
- au développement de pratiques pédagogiques centrées sur

l'apprenant (ses attentes et ses besoins), ce qui lui arrive pendant la formation et ce qu'il lui en reste sur le terrain,
- à l'évolution des produits formation proposés en fonction de l'évolution des métiers et des besoins des services
- à l'évolution de pratiques pédagogiques adaptées aux caractéristiques des différents publics à former.
- à l'homogénéisation des pratiques pédagogiques des formateurs sur les différents champs de son activité,.
- au renforcement de la cohésion entre formateurs autour d'une vision, d'objectifs et de valeurs communes

Elle permettra aux formateurs de :

- Prendre du recul sur leur posture de formateur, leur vision de la formation, leurs pratiques pédagogiques et d'animation, leur méthodologie de conception des formations.
- Enrichir leur pratique à partir du partage d'expériences avec les autres formateurs.
- Acquérir des repères, outils et méthodes directement applicables et adaptables en fonction de sa situation de formateur en fonction de ses moyens et de ses contraintes.

contenu

Principe du dispositif

Il s'articule comme suit :

1 Phase de démarrage du parcours d'une durée de 2 jours :

Il s'agit de:

- partager une vision commune de l'évolution du métier de formateur et de ses postures et pratiques pédagogiques
- échanger sur les différentes phases clés des actions de formation (co-construction ou co-engagement sur les règles de fonctionnement, évaluation de la progression et des acquis pendant la formation, bilan de fin de formation

- définir comment impliquer le management dans le développement des compétences et la formation des agents

2 jours : notions et vision partagées, lancement du parcours

des journées ateliers thématiques d'une journée (nombre et fréquence à définir) espacées de 6 à 8 semaines.

Il s'agit de journées de formation et d'accompagnement basées sur :

- l'apport de notions, d'outils et de méthodes concrètes directement applicables sur le terrain par les formateurs,
- les échanges de pratiques entre formateurs
- la définition d'objectifs concrets de mise en application par les formateurs
- le bilan sur les mises en application réalisées, les réussites et les difficultés

Ils comprennent :

- des travaux de sous-groupe et restitution collective
- des synthèse et apports de l'animateur
- Des exercices :
- d'analyse, et d'amélioration des supports existants.
- de formalisation (supports, "bonnes pratiques", ...)
- d'analyse de cas des participants
- de mise en situation.

En fonction des thématiques, les participants pourront être les formateurs permanents et des formateurs occasionnels.

CONTENU

Phase démarrage : 2 jours

Objectifs :

1.1 -Partager une vision commune:

- de la compétence et des conditions nécessaires au développement des compétences dans la Caisse (les notions fondamentales liées à la formation et au développement des compétences)
- de la part de responsabilité des différents (formateur, AAO, tuteur,

agent, manager responsable de service)
- de la performance pédagogique et de la qualité des formations
- des domaines d'activités du formateur
- des compétences et ressources à mobiliser

1.2- Prendre du recul sur :

- la vision du métier de formateur,
- les évolutions à venir (évolution métier, nouvelles générations, e-learning et FOAD,....)
- leur impact sur les pratiques pédagogiques et les nouvelles aptitudes à développer
- la valeur ajoutée du formateur en présentiel, en complément des actions d'auto-formation les champs de compétences qu'il recouvre,
- les difficultés récurrentes du métier,
- les moyens pour :

- maintenir son niveau de compétences pédagogique
- s'adapter aux évolutions et maintenir sa valeur ajoutée pédagogique
- sortir de la routine quand elle est présente.

2- Concevoir et Élaborer le guide d'animation

- Utilité du guide d'animation
- Principe du guide
- Contenu et forme du guide d'animation
- Adoption d'un modèle, d'une trame de base commune

A programmer en J3 :

- Co-construction ou co-engagement sur les règles de fonctionnement
- Évaluation de la progression et des acquis pendant la formation
- transmetteur ou créateur de situations pédagogiques?
- Adapter de sa posture pédagogique aux différents publics
- Les différentes techniques d'animation pour mettre en activité le groupe
- Gérer l'hétérogénéité dans un groupe et consolider la coopération dans l'apprentissage.
- Faire participer, réagir et gérer les questions des stagiaires
- rendre acteur le stagiaire

A programmer en J4

S'investir sur des nouveaux champs d'intervention de compétences

- La nécessité d'investir de nouveaux champs de compétences dans ses formations (en complément des compétences liées à la connaissance de la législation)
- Former sur un nouveau domaine : les conditions nécessaires
- Comment former sur ses nouveaux domaines
- Quels besoins, quelles difficultés rencontrées par les formateurs pour s'investir sur ces nouveaux champs

Principes d'intervention et pédagogiques

L'approche proposée est centrée sur la pratique et l'adaptation à la réalité du terrain des formateurs.

Les notions proposées sont développées en vue de leur utilité et leur application en situation réelle par les formateurs.

La démarche proposée s'appuie :

- Sur la prise en compte de l'expérience, des représentations, des compétences, des pratiques des formateurs et de leurs besoins.
- Sur le partage des problématiques des formateurs.

Intervenant

Dominique JOUBERT

Intervenant expérimenté dans:

- la formation et l'accompagnement de services formation
- la formation de formateurs internes permanent et occasionnels dans les domaines de :
- l'analyse des besoins
- de l'ingénierie de formation
- l'animation et la conduite des formations
- la gestion des situations difficiles
- l'évaluation de la qualité et de l'efficacité des formations
- l'implication des managers et autres acteurs dans les dispositifs de développement des compétences
- la formation de tuteurs
- l'équipement d'une boite à outils pédagogique de terrain pour les managers et collaborateurs (qui ont à former ponctuellement des collègues sur une tâche précise.

Accompagne des formateurs, anime des formations de formateurs et de tuteurs au sein du réseau des caisses et dans de nombreuses entreprises depuis plus de 15 ans.

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

Une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43